



Les cigarettes fabriquées en Suisse sont trop fortes

Rubrique : actualités - Date : lundi 22 mars 2010

Selon le site le temps.ch « 10-1-10 », soit 10 mg de goudron, 1 mg de nicotine, 10 mg de monoxyde de carbone : cette norme européenne représente la limite maximale de la teneur des cigarettes consommées et produites sur le territoire des Etats membres de l'UE. C'est également la norme en vigueur pour les cigarettes consommées en Suisse, mais pas pour les cigarettes produites en Suisse et exportées en dehors de l'Union européenne. C'est encore un problème pour Berne, qui est justement en train de négocier un accord sur la santé et la sécurité alimentaire avec Bruxelles. Si la Suisse devait adopter, au travers de la reprise de l'acquis communautaire, les normes européennes, cela porterait un coup très dur à son industrie du tabac, comme au marché de l'emploi et aux recettes fiscales des cantons intéressés. [...]

La Suisse exporte près de 80% des 61 milliards de cigarettes qu'elle produit en Asie et au Moyen Orient. [Lire la totalité de l'article sur le site le temps.ch](#)